

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 20 AOUT 2015

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	31

N° 15-DCM-DGS-089

L'AN DEUX MILLE QUINZE & LE VINGT AOUT à QUATORZE HEURES TRENTE, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 Août 2015

**OBJET DE LA DELIBERATION : DEMANDES DE SUBVENTIONS – CENTRE
CULTUREL JEAN JAURES**

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Lionel RIQUELME - Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Denis CHAMBI – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Yves PARENT – Bernard PEZERY – Frédéric FIORE – Pierre-Laurent CHABLE

POUVOIRS : Valérie RIALLAND à Hervé STASSINOS
Viviane TIAR à Christian GARNIER
Agnès BIASUTTO à Josiane SICCARDI
Valérie AUBRY à Céline PRATI-AIGUIER
Magali VINCENT à Jean-Marc ILLICH
Dominique ROLLAND à Cécile GOMEZ
Nicole VACCA à Frédéric FIORE
Jennifer DELI à Yves PARENT

ABSENTS : Valérie RIALLAND – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Valérie AUBRY – Magali VINCENT – Dominique ROLLAND – Marie-Paule DELAROCQUE – Nicole VACCA – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI

SECRETARE de SEANCE : Céline PRATI-AIGUIER

M. Christian GARNIER, Adjoint au Maire, donne lecture de l'exposé suivant :

L'école Jean Jaurès, construite au début du 20^{ème} siècle, a été fermée en septembre 2014, notamment afin de procéder au désamiantage et à la démolition de modules qui avaient été implantés dans la cour de l'école.

Le désamiantage et la démolition du préfabriqué étant terminés, la commune du Pradet envisage de réaliser, dans l'enceinte de cette ancienne école, dans les locaux existants, un centre culturel comprenant une bibliothèque (déménagement de la bibliothèque existante), une ludothèque, ainsi que des bureaux annexes.

Au travers de ce projet de centre culturel, la volonté de la commune est de dynamiser son centre-ville et de rendre la culture accessible à tous.

Ce centre culturel de proximité devra être un espace chaleureux et convivial d'accès au savoir et à l'information.

Coût global de l'opération	606 915 € HT
Autofinancement	303 458 € HT
Département 30 %	182 074 € HT
Région 20 %	121 383 € HT

C'est pourquoi, il convient aujourd'hui d'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de Toulon Provence Méditerranée et de tout autre organisme susceptible de participer à leurs financements.

L'exposé mis aux voix est adopté à la MAJORITÉ

25 Voix **POUR**

2 Voix **CONTRE** (Frédéric FIORE – Nicole VACCA)

4 **ABSTENTIONS** (Yves PARENT – Jennifer DELI – Bernard PEZERY – Pierre-Laurent CHABLE)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

Acte exécutoire en application
de l'article 2 de la loi du 2 mars 1982.
Transmis au contrôle de légalité le :

02 SEP. 2015
Publié ou notifié le : 04 SEP. 2015

Le Maire,

